

BAC Professionnel

MAINTENANCE DES MATÉRIELS

OPTION B : MATÉRIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION



Durée de la Formation

- **3 ans**

Le cursus commence par une classe de 2^{de} professionnelle Maintenance des Véhicules et des Matériels (MVM) commune à plusieurs spécialités de baccalauréats professionnels.

Sous statut scolaire ou en apprentissage *

**possibilité de basculer d'un statut à l'autre durant les années de 1^{ère} et Terminale Bac Professionnel.*

Conditions d'Admission

- Les élèves issus des classes de 3^{ème}
- selon les places disponibles, les élèves titulaires d'un CAP dans le domaine de la Maintenance peuvent être admis en 2^{ème} année

Contact

 le-garros.mon-ent-occitanie.fr

 0320067z@ac-toulouse.fr

 1 bis rue Darwin 32000 Auch

Objectifs de la formation

Se titulaire de ce baccalauréat professionnel est chargé, seul ou au sein d'une équipe, d'assurer :

- La maintenance et le contrôle des performances du matériel
- L'intervention, le diagnostic, la réparation, les réglages et le contrôle
- Le conseil technique auprès des intervenants
- L'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle et des utilisateurs
- La communication avec les services de l'entreprise et avec les partenaires extérieurs

Il possède des capacités et des compétences assurant la possession de savoirs pluritechnologiques et pluritechniques nécessaires à la compréhension du contexte de la maintenance, l'actualisation et l'approfondissement des connaissances pour répondre aux évolutions des matériels et des services rendus à l'entreprise et à la clientèle. Il est capable d'utiliser l'outil informatique et de maîtriser une langue étrangère. De plus, il adopte un comportement qui l'amène à respecter les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité

Cette option forme des techniciens dont la mission consiste à entretenir et réparer les engins de chantier et de manutention : grues, bulldozers, chariots élévateurs. Le titulaire de ce bac pro travaille dans les entreprises du secteur des travaux publics : les concessionnaires, les entreprises de vente, de maintenance ou de location de matériels.

Après le Diplôme

Ce diplôme permet d'intégrer la vie active auprès de :

- Constructeurs et distributeurs des matériels
- Concessionnaires ou artisans locaux
- Entreprises de vente ou de locations des matériels
- Entreprises de service et de maintenance des matériels
- Entreprises ou collectivités utilisatrices des matériels

Poursuite d'études éventuelles :

- CAP en 1 an (cursus adapté) Conducteur d'Engins de Travaux Publics
- BTS Maintenance Après Vente des Engins de Travaux Publics et de Manutention